

Le Comité de Développement de l'Agriculture (CDA)

Recherche pour un Contrat à Durée Déterminée de 10 mois (remplacement salarié en congé de formation)

LIEU DE TRAVAIL : L'Île d'Yeu (Pôle Economique de l'Île d'Yeu) + Déplacements : occasionnels sur le continent (permis B demandé)

HORAIRES : 35h hebdo

1 CHARGE DE MISSION DU COMITE DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

H/F

Le CDA est une association regroupant l'ensemble des acteurs du développement agricole sur l'Île d'Yeu : la Mairie, les associations du Collectif Des Paysans et des Gens, Yeu Demain et les Croqueurs de Pommes, la SCCI « Terres Islaises » et Terres de Liens Pays de la Loire, des agriculteurs et des citoyens. Créée initialement sans statut juridique en 2014, ce Comité est devenu association Loi 1901 en 2021. Le CDA porte le PAT de l'Île d'Yeu, récemment renouvelé fin 2025. Initialement basé sur un projet de valorisation de friches agricoles, le PAT s'est peu à peu ouvert à des sujets variés : action foncière communale, gestion de l'eau agricole, alimentation/nutrition/santé, développement d'une ferme municipale, etc. Vos missions : **Animer l'association en lien avec les décisions prises par ses instances délibératives** : AG, conseil d'administration, bureau - **Coordonner les projets** : concevoir les ordres du jour, animer les réunions du bureau, du CA, de l'AG, rédiger les comptes-rendus et élaborer le plan d'actions, échanger avec les divers partenaires du projet, mobiliser les réseaux, partager les retours d'expérience. – **Suivre l'action foncière locale** : en lien avec la mairie, suivre l'outil vigifoncier de la SAFER. Réaliser des prospections dans les zones à enjeux (contact avec les propriétaires, suivi si mise en bail ou acquisition par la collectivité). Accompagner la mairie sur la gestion de son foncier agricole et de ses bâtis agricoles. Coordonner les défrichages de terrains agricoles municipaux. – **Participer à la révision du PLU** : définir le cadre du projet de développement agricole insulaire, ses orientations, ses points clés. Les communiquer à la municipalité et aux personnes publiques associées. Identifier les leviers pour appuyer l'agriculture dans le PLU (aspects techniques et stratégiques), et veiller à la bonne inclusion du CDA dans les négociations autour du PLU. – **Soutenir les agriculteurs installés** : contacter régulièrement les agriculteurs et les accompagner selon les besoins (recherche foncière, gestion de l'eau, haies, gestion des amendements avec les matériaux recyclés locaux, abattage à la ferme, équarrissage, etc.). – **Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs** : rencontrer des porteurs de projets et participer à la sélection de candidats à l'installation. - Développer les circuits courts : animer et coordonner la mise en place du volet « alimentation » du PAT. **Suivre la mise en place des actions « paniers bio jeunes pousses »** : participation au COTECH, gestion budgétaire, contribuer à planifier/projeter l'action. Suivre la mise en oeuvre des formations aux cuisiniers des restaurations collectives : gérer les aspects budgétaires et organisationnels des formations. – **Recherche de financements / gestion budgétaire** : répondre à des appels à projets et demandes de financements, rapports intermédiaires et bilans de suivi des subventions en cours. Avec l'appui du bureau, gérer la partie budgétaire, le suivi de la trésorerie, la comptabilité. Planifier la feuille de route du CDA en conséquence. – **Communication** : Production d'outils de communication/sensibilisation/implication citoyenne. - Réseaux : suivre les activités et demandes des différents réseaux, participer à leurs actions. Prise de poste prévue : fin août 2026

REMUNERATION : animateur/coordonateur, catégorie VII, coefficient 313 (valeur du point au 01/01/2026 de 7,97€) soit 2 494,61€ brut mensuel

MODE DE PRESENTATION : Envoyer CV + lettre à contact@cda-yeu.fr - Renseignements auprès d'Arthur Bouyer au 07 69 77 90 32